

1 ASSISTANT SERVICE HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE

Expériences et compétences acquises

Travail en cabinet
OIR en Hépato-Gastro-Entérologie
Annie interne OIR
Formation en endoscopie digestive

Fonctions et réalisations essentielles

Participation à l'ensemble des activités de service
Participation à la permanence des soins
Collaboration aux vocations inhérentes et aux missions dévolues par le service au sein des autres structures médicales de la Nouvelle-Calédonie

Présentation du Service d'Hépatite Gastro-Entérologie

(Données)

1 praticien hospitalier, 1 assistant

Conditions de candidature

Conditions générales : les candidats au poste d'assistant doivent :

1. Être de nationalité française, avoir obtenu des engagements accrus par la France et appliqués en Nouvelle-Calédonie, ou être ressortissant de l'un des Etats membres de la communauté européenne ou d'Israël
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien dentiste en Nouvelle-Calédonie
3. Ne pas être l'auteur d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en pleine capacité au regard des vis-à-vis le recrutement de l'année et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. Être âgé à moins de cinquante ans au jour de l'ouverture de l'inscription et à moins de cinquante ans au jour de l'inscription, sauf exception temporaire motivée accordée par le Ministre Impérial Territorial de la Santé pour les candidats appartenant à des Minorités.

Les intéressés ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes publiés dans le diplôme ou la spécialité correspondant à leurs diplômes.